



Le débat agronomique 2020 de l'Association Française d'Agronomie pose la question suivante : « Comment promouvoir des pratiques agronomiques vertueuses dans la réforme de la PAC ? »

LA PERIODE ACTUELLE EST PROPICE AUX INTERROGATIONS SUR L'EVOLUTION DU MODELE AGRI-ALIMENTAIRE ACTUEL ET SUR LES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS.

- La proposition de réforme de la Commission Européenne de juin 2018 prévoyait de renforcer les objectifs de la PAC en termes de contribution aux enjeux environnementaux.
- Par ailleurs, la réflexion engagée par la Commission autour du Pacte vert est de nature à faire évoluer ce cadre initial.
- Enfin, la crise sanitaire actuelle élargit la réflexion sur les enjeux des politiques agricoles et leur mise en cohérence avec d'autres politiques sectorielles comme la nutrition et la santé.

DANS CE CONTEXTE, UN ENJEU MAJEUR DE LA PAC CONSISTE A FAVORISER L'ADOPTION DE PRATIQUES AGRONOMIQUES ADAPTEES AU CONTEXTE LOCAL ET PILOTEES PAR LEURS IMPACTS REELS (« RESULTATS ») ET NON UNIQUEMENT PAR LEUR NATURE (« MOYENS »).

- Mais des mesures adaptées au contexte local et un pilotage par les impacts réels restent difficiles à intégrer dans des textes réglementaires.
- Et il faut s'interroger sur les indicateurs de résultats eux-mêmes, qui n'ont pas permis de façon efficace de contribuer simultanément à la santé des hommes, des animaux et des écosystèmes.

POUR INTRODUIRE CETTE REFLEXION, DEUX WEBINAIRES SONT ORGANISES EN JUIN 2020 AVEC AGREENIUM :

Vendredi 5 juin 2020 - 14:30 à 15:30

**POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE POST-2020:
PACTE VERT, NOUVELLE ARCHITECTURE,
SUIVI ET ÉVALUATION**



Emmanuel PETEL
DG-AGRI, Commission Européenne

Emmanuel Petel est coordinateur politique à la DG de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission européenne.

Il est impliqué dans la mise en place des outils pertinents afin d'assurer la compatibilité de la PAC avec la politique environnementale et de favoriser le développement de pratiques agricoles préservant l'environnement et le climat.

Depuis 2015, il est en charge d'une équipe de gestion d'un paiement «vert» pour les pratiques agricoles: ce paiement à l'hectare, qui représente 30% de l'enveloppe financière pour les paiements directs de chaque État membre, profite aux agriculteurs qui respectent certaines pratiques: diversification des cultures, maintien des pâturages permanents existants, mise au point écologique sur la zone agricole.

Vendredi 19 juin de 14:30 à 15:30 :

**QUELS INDICATEURS POUR REVOIR (REFONDER)
NOTRE MODÈLE AGRICOLE DANS UN CONTEXTE
DE CHANGEMENT GLOBAL ?**



Michel DURU
UMR AGIR, INRAE

Michel Duru est ingénieur agronome, Directeur de recherche de l'INRAE au sein de l'UMR AGIR.

Il a d'abord effectué ses recherches sur les prairies et les systèmes

d'élevage en zones de montagne et dans des régions d'agriculture intensive.

Il a initié à l'INRAE le domaine d'innovation « transition agroécologique des systèmes alimentaires » pour renforcer les liens recherche - acteurs concernés.

Depuis quatre ans, il s'est pleinement investi sur la manière de reconnecter l'agriculture, l'environnement et l'alimentation. La réflexion porte sur les relations entre la santé des communautés, des organismes et des individus (plantes, animaux et humains) et la santé de leurs habitats (sol, écosystèmes...). A cette fin, il développe des recherches à partir du concept de « santé unique ».

